



La Ville de Cernay

Haut-Rhin – près de 12 000 habitants

recrute pour son poste de Police Municipale – Service « Sécurité et Médiation » :

CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE ET DU SERVICE « SECURITE ET MEDIATION » (H/F)

(Cadre d'emplois : Agents de police municipale)

Située entre la Ville de Mulhouse et son agglomération à l'Est et le massif des Vosges à l'Ouest, la Ville de Cernay, membre de la Communauté de Communes de Thann Cernay, est une collectivité en plein développement. Sa localisation lui offre attractivité économique et dynamisme démographique.

MISSIONS :

Placé sous l'autorité du Maire et de l'Adjoint à la sécurité, et administrativement sous celle du Directeur Général des Services, vous dirigez, coordonnez et animez les agents de Police Municipale et du Service « Sécurité et Médiation ».

Vous œuvrez au maintien de l'ordre public, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique en application des textes en vigueur et des arrêtés municipaux.

Vous assurez une relation de proximité avec la population et veillerez à la sécurité aux abords des écoles ainsi que lors des manifestations publiques.

PROFIL :

Expérience dans un poste similaire souhaitée ;

Compétences requises :

- Fonctionnement des administrations et établissements publics et maîtrise des pouvoirs de police du maire ;
- Connaissances des différents codes ;
- Connaissances des méthodes et principes de surveillance des lieux sensibles et des règles d'intervention ;
- Appréhension des principes d'encadrement et de management ;
- Aisance rédactionnelle sur les procédures administratives et judiciaires ;
- Maîtrise des techniques d'entretien, de communication, de résolution des conflits et de médiation ;
- Maîtrise du maniement des armes de catégorie B (glock 17), catégorie D de type bombe lacrymogène <100ml et de type bâton de défense télescopique ;
- Aptitude à l'utilisation de l'outil informatique et notamment du « PVe » et « Logipolweb » ;
- Maîtrise de l'utilisation d'un radar « Eurolaser » et d'ethylo testers.

Savoir-être :

- Avoir un bon sens du relationnel ;
- Être méthodique, organisé et rigoureux ;
- Être réactif et savoir garder son sang-froid ;
- Avoir le sens du service public et faire preuve de disponibilité ;
- Faire preuve de discrétion professionnelle ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Aptitude physique au port continu, lors des services externes, des équipements de protection individuelle en dotation.

Permis B indispensable - Horaires variables

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Equipements individuels : PSA 9mm ; caméra piéton individuelle ; bombe lacrymogène < à 100ml ; bâton de défense télescopique ; gilet pare-balles.
- Droits à congés annuels : 25 jours de congés, 12 RTT, 2 jours de fractionnement (sous conditions). Monétisation du Compte Epargne Temps.
- Rémunération : rémunération indiciaire + régime indemnitaire (ISF + IAT) + 13ème mois.
- Action sociale : participation financière aux titres restaurant, adhésion au CNAS et CE+, participation employeur à la protection sociale complémentaire dans le cadre d'un contrat labellisé (complémentaire santé et assurance de prévoyance), salle de restauration sur place.

Poste à temps complet à pourvoir rapidement – **Date limite des candidatures le 21 août 2026**

Recrutement par voie de mutation ou inscription sur liste d'aptitude

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par voie postale
ou électronique : cernay@ville-cernay.fr